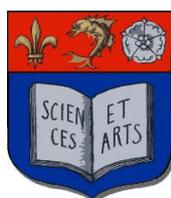


Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N°5 / Mai 2020

Éditorial du Président

Alors que la période de confinement s'est achevée le 11 mai, les autorités invitent toujours la population à la prudence et maintiennent un certain nombre de restrictions, parmi lesquelles l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes. Notre Compagnie se trouve donc toujours dans l'impossibilité de tenir ses séances.

Pour autant, cette période de confinement n'a pas été inactive, bien au contraire. Parmi les dossiers qui sont actuellement traités par le Bureau, nous pouvons retenir :

- La mise en place des **visioconférences en partenariat avec l'UIAD**. Celles qui ont eu lieu jusqu'à présent ont rassemblé de 70 à 120 participants, attirant donc un large public, et suscitant un vif intérêt au vu du grand nombre de questions posées à chaque fois. Ces conférences vont se poursuivre, sans doute jusqu'à fin juin.
- La **page dédiée sur le site Internet de l'Académie** : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/51-gardons-le-lien>. De nombreux membres titulaires et associés l'alimentent en courts textes ou en dessins, manifestant ainsi un réel dynamisme.
- La **reprogrammation des séances** et la **recherche d'un nouveau lieu de réunion** : c'est une tâche lourde puisque, si pratiquement toutes les communications prévues ont pu se tenir en visioconférence, nous avons fait le choix de reporter les discours de réception, dans la mesure où ils sont aussi l'occasion de rencontres conviviales. Ceci impliquera vraisemblablement, pour le second semestre, un calendrier de séances plus fourni qu'à l'ordinaire, à condition que les restrictions sanitaires soient levées, et dans un lieu qui reste à déterminer puisque les Archives départementales seront fermées (l'Académie a d'ores et déjà entrepris diverses démarches pour trouver un nouveau lieu de réunion, nous vous informerons dès qu'elles auront porté leur fruit). Lorsque ce calendrier aura pu être établi de façon ferme, Mme le Chancelier le diffusera immédiatement par courriel ainsi que sur le site Internet.

- L'élaboration du Bulletin : le Bureau a finalement opté pour un **Bulletin annuel**. Le volume qui paraîtra en milieu de cette année (avant ou après l'été) contiendra les communications faites en 2019 qui n'ont pas encore été publiées dans l'ancien Bulletin mensuel (en l'occurrence, de mai à décembre 2019). Par la suite, chaque livraison annuelle contiendra l'ensemble des communications faites l'année précédente.
- L'édition des actes du **colloque « Intelligence Artificielle »** d'octobre 2019. Nous espérons pouvoir éditer ces actes sous forme papier, grâce à diverses subventions qui cependant restent encore à confirmer.
- **Le changement de siège** : décidé l'an dernier, il implique au préalable le tri de l'imposante (et hélas incomplète) collection de notre Bulletin, actuellement conservée aux Archives départementales. Une fois ce tri fait (avec élimination de certains doublons), nous pourrons procéder au déménagement de notre bibliothèque et de nos archives dans notre nouveau local du Musée dauphinois. Ce déménagement devrait avoir lieu au mois de juin.
- L'envoi automatique par courriel des **reçus fiscaux**. Cette procédure extrêmement utile mise en place par notre Trésorier, que l'Académie remercie vivement pour ce travail très technique, nous permettra à l'avenir de simplifier grandement notre gestion, en économisant aussi bien du temps de travail que des frais postaux.
- La **collecte des adresses méls manquantes** : notre fichier des adhérents comportant beaucoup de manques de ce point de vue, les membres du Bureau se sont efforcés de contacter les personnes dont nous n'avions pas l'adresse mél, afin de pouvoir atteindre un maximum d'entre elles par nos envois courriels (lettre mensuelle, et invitations aux visioconférences). Nous avons ainsi pu récolter la plupart des adresses électroniques des personnes qui en disposent d'une.

Malgré les circonstances particulièrement chahutées, l'Académie Delphinale ne chôme donc pas. Elle compte sur l'engagement et le soutien de ses membres titulaires et associés, aussi bien pour la période de restriction des activités qui reste encore à vivre, que pour celle de la reprise des activités normales que nous attendons tous avec impatience.

Le Président, Gilles-Marie MOREAU

En raison de la limitation des rassemblements imposée par l'épidémie de COVID-19 (coronavirus), les **séances de l'Académie** sont encore suspendues pour une durée indéterminée.

Pour autant, du fait même des événements que nous vivons, l'Académie compte vivement sur le soutien de tous ses membres titulaires et associés. Elle prie donc celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir régler leur **cotisation 2020**, comme indiqué plus loin.

Réunions statutaires de l'Académie

Les membres du **Conseil d'Administration** se réuniront dès que les circonstances le permettront.

La prochaine **Assemblée générale des membres titulaires** aura lieu dès que les circonstances le permettront.

Les membres de ces différentes instances recevront une convocation portant ordre du jour.

Vidéoconférences

L'Académie remercie très chaleureusement les intervenants, membres titulaires et associés, qui ont cordialement accepté de faire par visioconférence leur communication qui avait été initialement programmée durant la période de confinement.

Cette initiative nous aura permis de limiter pratiquement les reprogrammations aux discours de réception qui, eux, peuvent difficilement se tenir à distance : il manquerait en effet l'aspect convivial indispensable à ces événements.

Une seule et même Académie

On peut lire dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 5^e série, tome 9^{ème} (1914-1917), pages XXXVII et XXXVIII, le compte-rendu de la séance du 28 mai 1914, établi par M. Auguste Prudhomme, secrétaire perpétuel :

« L'Académie Delphinale n'a pas tenu de séance du 22 mai 1914 au 10 décembre 1915 pour des raisons exposées plus loin par M. Édouard Silvy, son président. Mais, si elle ne s'est pas réunie, elle n'est pas restée inactive ainsi qu'en témoigne le volume qu'elle a distribué dans les derniers jours de décembre 1915. »

Ainsi, pendant 19 mois, notre Compagnie n'a-t-elle plus réuni ses membres...

Comment ne pas voir dans cette décision, toutes proportions gardées, une situation comparable à celle que nous vivons aujourd'hui ?

Certes, la terrible guerre de 1914-1918 fit infiniment plus de victimes que l'inquiétante pandémie qui déferle sur notre pays et qui tue elle aussi. Et l'adversaire n'est pas le même. Les armées de Guillaume II combattaient nos troupes « à visages découverts », alors que le

sournois et meurtrier virus frappe caché. Mais le dévouement de nos soignants, leur héroïsme souvent, peut être comparé à celui des Poilus de 1914.

Dans le compte-rendu du 10 décembre 1915, Auguste Prudhomme, qui a repris la plume, écrit :

« L'Académie Delphinale a repris ses séances interrompues depuis le commencement de la guerre. »

Il oublie sans doute ce jour-là de dire quelles furent les occupations des membres de notre Compagnie pendant ces longs mois où ils ne tinrent pas séance. Et pourtant nos confrères furent nombreux à participer pendant ce temps à des œuvres de guerre ou caritatives, à recueillir l'histoire des événements se rattachant à la Grande Guerre, en particulier les lettres et notes envoyées du front par les combattants, en s'associant au deuil des familles douloureusement touchées.

L'Académie Delphinale de 2020, dans d'autres conditions et avec d'autres moyens, est bien l'héritière de celle de 1914. Bureau téléphonique, vidéoconférence, lettre adressée par mail, travaux de recherche, elle n'est pas restée inactive et s'efforce de maintenir le contact avec tous ses membres en attendant de pouvoir les réunir. Elle reste ainsi fidèle à la volonté de ceux qui l'ont fondée.

Yves ARMAND

Lectures royales

On sait que les bibliothèques privées d'autrefois recèlent parfois quelques surprises, et il est d'ailleurs bien dommage que les publications à ce sujet restent souvent très confidentielles. Un article récent se pose la question de savoir ce que lisait la reine Marie-Antoinette. Il s'avère que ses goûts étaient assez éclectiques : classiques latins et grecs, auteurs français et étrangers, romans, théâtre, musique, théologie, histoire, sciences, voyages, archéologie...

Plus de renseignements ici : <http://www.lescarnetsdeversailles.fr/2020/04/les-lectures-de-marie-antoinette/>.

Sur le même site, on peut admirer une très belle vue du ciel de lit de la souveraine : <http://www.lescarnetsdeversailles.fr/2020/04/le-ciel-de-lit-de-la-reine/>.

Hommage au P. Edmond Coffin



Je laisserai à d'autres le soin de dire la richesse et la fécondité du ministère paroissial du Père Edmond Coffin, prêtre de l'Église catholique pendant près de 70 ans. Je m'attacherai seulement à évoquer l'historien local qu'il fut aussi pendant plus de 40 ans et que j'ai bien connu.

Il était de la petite phalange qui, en 1977, fonda à Vif l'association d'histoire des « Amis de la vallée de la Gresse ». Depuis ce jour et jusqu'à son entrée en maison de retraite, il assura à cette société d'histoire locale une collaboration régulière et très active. Participation comme conférencier aux réunions dans le canton de Vif, communications et articles dans la revue des A.V.G., *Pour ne pas oublier*, présence à nos voyages et promenades, le Père Coffin fut de toutes nos activités. Dans la revue des A.V.G., on trouve sa signature depuis le numéro 1, « Antoinette Chaboud, sorcière de Vif », jusqu'au numéro 69 avec « Le clergé insoumis à Vif sous la Révolution ». Son fonds d'archives sur la vallée de la Gresse était impressionnant. Le Père Coffin pouvait remplacer n'importe lequel d'entre nous au pied levé ! L'auditoire passionné savait aussi apprécier l'humour de cet homme de culture qui savait détendre son public par quelques mots d'esprit. Historien local de la meilleure race, fouilleur d'archives méthodique et organisé, il savait être modeste et ne jamais se prendre au sérieux : « Le meilleur d'entre nous », m'a dit l'un de nos amis.

Les portes de l'Académie Delphinale s'ouvrirent pour lui en 2008. Il y occupa le fauteuil n. 40, trop peu de temps...

À Edmond Coffin, compagnon de la première heure qui fut mon ami, dans la tristesse et dans l'espérance, j'adresse un adieu ému et fraternel.

Yves ARMAND

Né le 26 décembre 1925 à Saint-Marcellin, l'abbé Coffin avait été ordonné prêtre le 15 août 1949 au Grand Séminaire de La Tronche. Il fut d'abord affecté à la basilique du Sacré-Cœur de Grenoble, où les jeunes dont il s'occupait le surnommèrent affectueusement (et très logiquement !) *Harry*. Il fut ensuite curé de Valencogne (1956-1959), curé-archiprêtre de Vif (1959-1970), puis affecté à l'église Saint-Luc à l'Île Verte (1970). Collaborateur immédiat de l'évêque auxiliaire Mgr Bussini pour l'archidiaconé de Saint Hugues, il fut nommé vicaire

épiscopal de l'archidiaconé de Grenoble, secrétaire de la Commission pastorale des sacrements, puis en 1993 président de la Commission diocésaine de la pastorale sacramentelle. À partir de 1994, il partagea la charge pastorale de la paroisse de Fontaine avec le P. Jacques Gallay.

Le P. Coffin devint archiviste diocésain de 1999 à 2010, succédant au chanoine Joannès Praz et au P. Jean Godel, tous deux membres de notre Compagnie. À cette époque, les Archives du diocèse de Grenoble ne disposaient pas encore d'inventaire papier, et encore moins sous forme numérique. Mais très rapidement, le P. Coffin en eut une connaissance parfaite. Accueillant et guidant les chercheurs avec compétence et courtoisie, il arrivait toujours à répondre à leurs demandes. Il lui arrivait même parfois, ayant installé le chercheur à sa table, de s'éclipser sans rien dire, pour revenir cinq minutes après en apportant, mine de rien, un document auquel on n'avait pas pensé, ou qui se trouvait dans un fonds sans lien apparent avec la recherche menée, et qui se révélait capital.

Dans son livre d'entretiens récemment paru, l'actuel évêque de Grenoble-Vienne, Mgr Guy de Kerimel, évoque le P. Coffin, « un vrai Dauphinois » dit-il, qui l'initia à la mentalité dauphinoise, lui rendant ainsi de précieux services quant à son intégration. Sous son flegme apparent, le P. Coffin était connu pour ses histoires et ses bons mots, parfois féroces. C'est ainsi par exemple qu'il expliquait tranquillement qu'il existait deux catégories de chanoines : « les honoraires, et les honorables... ».

Élu en 2008 membre titulaire de notre Compagnie au fauteuil n. 40, il avait prononcé en 2010 son discours de réception, consacré au livre de raison d'un gentilhomme de Vif au XVII^e siècle. Il avait été élevé à l'éméritat en 2015.

Ses obsèques ont eu lieu en plein confinement, mardi 14 avril, présidées par le P. Loïc Lagadec, vicaire général, en la cathédrale Notre-Dame de Grenoble. La célébration fut néanmoins belle, et à son image : simple et paisible avec une touche d'humour. En 1949, le P. Coffin avait été ordonné prêtre en tout petit comité, car il n'avait pas pu être présent pour la « grande » cérémonie des ordinations en juin (il était à Rome pour ses études) : il avait donc reçu les ordres un 15 août, en cercle restreint. Avec seulement douze présents, dont quatre confrères prêtres, ses obsèques auront été sur le même modèle.

Gilles-Marie MOREAU

Cotisations

Montant des cotisations 2020 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est vivement recommandé de régler la cotisation annuelle **au cours du premier trimestre de l'année** pour éviter la lettre de rappel et l'interruption du Bulletin.

Le Bureau de l'Académie se permet d'attirer l'attention de ses membres, titulaires et associés, sur le fait que notre Compagnie vit principalement de leurs cotisations. Dans la situation difficile que nous traversons, il est d'autant plus vital que chacun manifeste par son **adhésion effective** son soutien à la pérennité de notre Compagnie.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2020.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

Site Internet

Le **site Internet de l'Académie** a récemment fait peau neuve. Il contient de nombreuses informations sur les activités et sur l'histoire de l'Académie et du Dauphiné, et nous vous invitons à le consulter et à le faire connaître : www.academiedelphinale.com.

Nous rappelons par ailleurs que le Président et les membres du Bureau ont proposé, pour la durée du confinement, la mise en ligne sur le site de notre Compagnie de textes courts portant sur des sujets variés : historiques, philosophiques, etc. Ces contributions (textes, images...) sont consultables sur la **page dédiée** : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/51-gardons-le-lien>. Celle-ci sera mise à jour à mesure de l'arrivée de nouvelles contributions, et ce jusqu'à fin juin.

Courrier adressé à l'Académie

Il est rappelé que le courrier adressé personnellement au Secrétaire Perpétuel et impersonnellement à l'Académie Delphinale doit, à titre transitoire, depuis le 1^{er} avril 2020, être envoyé à l'adresse suivante :

M. Yves Armand, Secrétaire Perpétuel, 6 rue Fantin-Latour, 38000 Grenoble.

L'adresse de M. le Trésorier reste inchangée.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : M. Yves Armand, Secrétaire perpétuel.

Composition et mise en page : M. Gilles-Marie Moreau, Président.

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact :

Académie Delphinale
Archives départementales de l'Isère
2 rue Auguste-Prudhomme
38 000 Grenoble.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

Secrétariat :

Mme de Rosa, 06 10 92 98 59

evelynederosa@free.fr

